



le meilleur  
de l'Europe  
dans vos  
projets



# Appui à la rédaction du PO Interreg VI A France – Italie ALCOTRA 2021-2027

## Consultation publique auprès des jeunes Principaux résultats

14 décembre 2020

t33 Srl  
via Calatafimi I, 60121 Ancona (Italie)  
Tel. +39 071 9715460 - Fax +39 0719715461  
Courriel : [info@t33.it](mailto:info@t33.it)



# I Contexte et objectif de la consultation publique

---

Depuis le mois de mars 2020, les administrations publiques partenaires du Programme Interreg ALCOTRA, c'est-à-dire 5 Régions (Vallée d'Aoste, Piémont, Ligurie, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes), et 8 administrations départementales/provinciales/Ville Métropolitaine (Ville Métropolitaine de Turin, Provinces de Cuneo et Imperia, Départements des Alpes-Maritimes, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Haute-Savoie, Savoie), travaillent pour élaborer le futur Programme de coopération pour la période 2021-2027.

Dans ce cadre, afin d'enrichir les réflexions menées et notamment de mieux comprendre les attentes des territoires, le groupe de travail a souhaité consulter les jeunes du territoire afin de mieux comprendre dans quelle mesure ces derniers considéraient la dimension transfrontalière de l'aire de coopération, mais également pour comprendre leurs attentes pour les prochaines années, considérant que les jeunes d'aujourd'hui seront les acteurs du territoire ALCOTRA de demain.

La consultation publique auprès des jeunes s'est tenue de fin juillet à mi-octobre. Les premiers résultats en ayant émergé ont permis de contribuer à l'élaboration de la première version du Programme Interreg VI A France-Italie ALCOTRA 2021-2027.



L'objectif de la consultation publique est de comprendre la perception de l'aire transfrontalière par les jeunes du territoire, ainsi que leurs attentes pour la période 2021-2027.

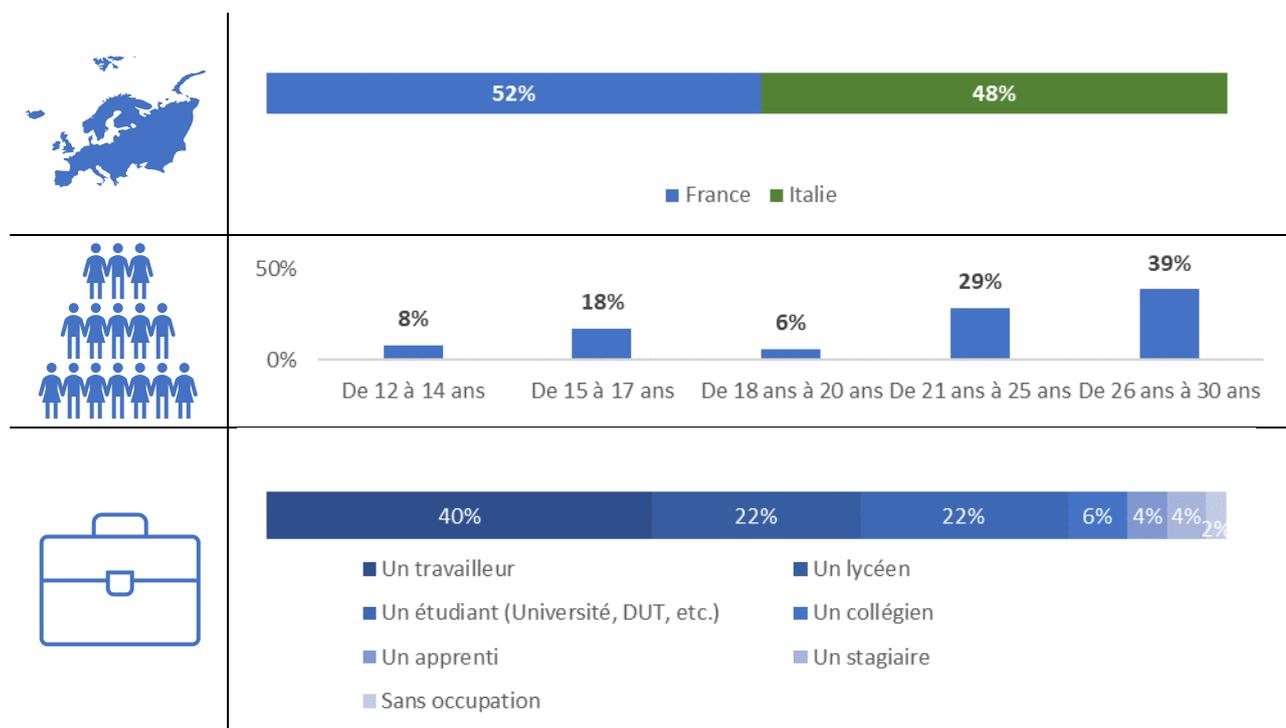
# 2 Résultats de la consultation publique auprès des jeunes

## 2.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

La consultation publique auprès des jeunes a permis de recueillir les avis de **97 jeunes** âgés de 12 à 30 ans, équitablement répartis entre la France (52%) et l'Italie (48%). Ces derniers sont majoritairement des jeunes issus du nord de l'aire de coopération, c'est-à-dire de la Haute-Savoie (25%) et de la Vallée d'Aoste (18%). Les répondants sont principalement des jeunes de plus de 21 ans (68%) ayant un emploi (40%).

Les graphiques ci-dessous présentent une vision globale des répondants ayant pris part à la consultation publique des jeunes.

Tableau 1 Identification des répondants



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

## 2.2 ALCOTRA ET LES JEUNES DU TERRITOIRE

L'objectif de cette partie est de comprendre dans quelle mesure les jeunes du territoire considèrent l'espace ALCOTRA comme une unité. Il est demandé aux jeunes s'ils perçoivent ou pas la frontière franco-italienne comme un obstacle.

Afin de mieux comprendre cette dimension, la consultation publique s'est intéressée à trois facteurs. Tout d'abord la dimension linguistique, c'est-à-dire la connaissance de la langue transfrontalière ; la mobilité tant personnelle que professionnel sur l'ensemble de l'aire de coopération ; ainsi que la vision de la coopération et de la frontière par les jeunes, c'est-à-dire dans quelle mesure cette dernière représente un obstacle.

Ces trois facteurs permettent de comprendre le degré d'intégration des jeunes au sein de l'aire transfrontalière.

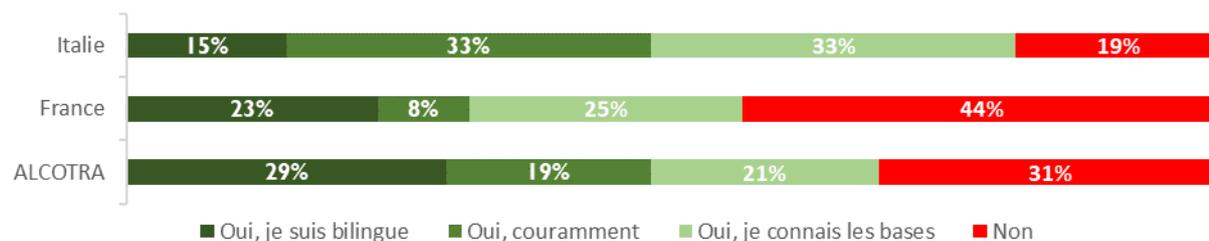
### 2.2.1 Les jeunes et la connaissance de la langue transfrontalière

L'un des premiers marqueurs d'intégration réside dans la connaissance de la langue transfrontalière, c'est-à-dire la connaissance de l'italien en France et réciproquement. A l'échelle de l'aire ALCOTRA, 69% des jeunes ayant pris part à la consultation déclare avoir des connaissances de base ou supérieure de la langue transfrontalière.

Les résultats de la consultation publique soulignent cependant de grandes divergences entre les jeunes du territoire. Plus d'un quart des français (**44%**) **déclarent ne pas connaître l'italien**, tandis que cette proportion n'est que de 19% sur le versant italien (c'est-à-dire des italiens déclarant ne pas parler français).

De même, bien que le bilinguisme soit plus élevé sur le versant français (23%) par rapport au versant italien (15%), nous observons que le taux de personnes bilingues ou avec un niveau courant de la langue transfrontalière est bien plus marqué sur le versant italien (48%) que sur le versant français (31%).

Figure 1 Connaissance de la langue transfrontalière



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Par conséquent, les répondants ont montré une intégration linguistique plutôt bonne considérant qu'une majorité des jeunes du panel déclare connaître les bases de la langue transfrontalière. Cependant cette donnée doit tenir compte des divergences internes à l'aire de coopération, avec une forte proportion de jeunes français n'ayant aucune connaissance de la langue transfrontalière. Ce résultat peut être, en partie, expliqué par la présence de la Vallée d'Aoste ayant une forte culture bilingue (franco-italienne). Nous notons en effet que l'ensemble **des répondants valdotains** déclare pouvoir communiquer en français, et la plupart d'entre eux (**88%**) **le peuvent aisément**, considérant que 41% se déclare bilingue et 47% avec un niveau courant.



Il existe de **fortes divergences** entre les jeunes italiens pouvant dans leur grande majorité (81%) communiquer, même de manière basique, en français ; tandis que presque un français sur deux (44%) déclare ne pas connaître les bases de la langue italienne.

## 2.2.2 Les jeunes et la mobilité sur le territoire de coopération

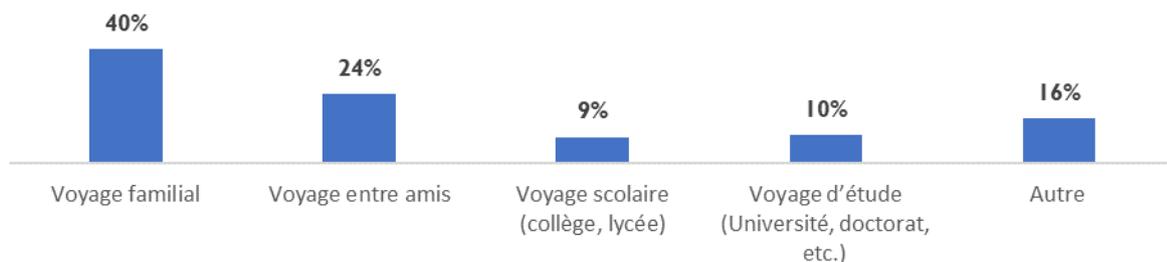
Un second indicateur d'intégration au territoire est caractérisé par la mobilité des jeunes, c'est-à-dire de comprendre si la frontière franco-italienne représente un obstacle dans leur vie personnelle et/ou professionnelle.

L'analyse des réponses à la consultation publique montre une forte mobilité sur le territoire, **53% des jeunes déclarent se rendre au moins une fois par an sur le territoire transfrontalier**, comme l'illustre le graphique reporté ci-dessous. **Cette mobilité se réalise notamment dans le cadre familial (40%) ou dans le cadre de voyages entre amis (24%).**

Figure 2 Fréquence de la mobilité dans le pays transfrontalier



Figure 3 Motif des déplacements dans le pays transfrontalier

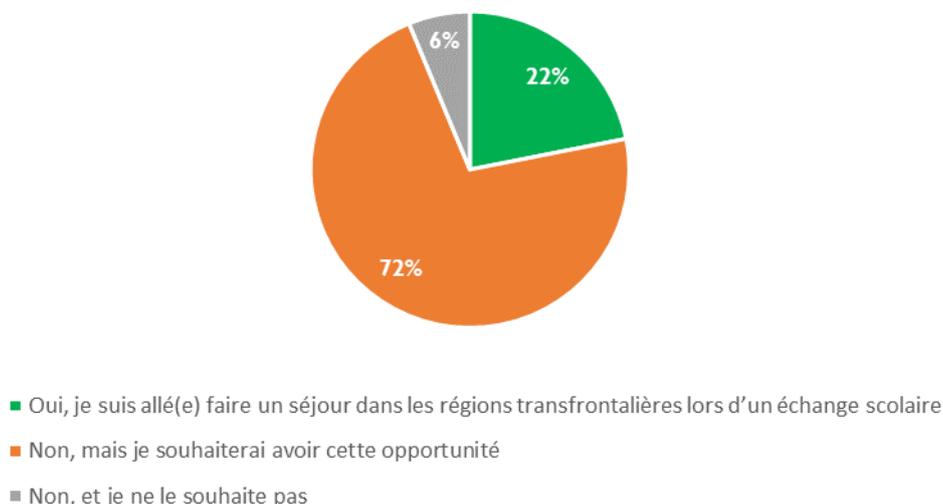


Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Notons également, comme le reporte le graphique ci-dessous, **que seul 22% des jeunes du territoire ont eu l'opportunité de se rendre sur le territoire transfrontalier dans le cadre de leur cursus scolaire**, tandis que **72% d'entre eux n'ont pas eu cette opportunité mais se déclarent intéressés**

**par cette initiative.** Cela montre donc une réelle demande des jeunes de trouver des outils leur permettant de se rendre sur le territoire transfrontalier dans le cadre scolaire.

Figure 4 Déplacements réalisés dans le pays transfrontalier durant le cursus scolaire



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Contrastant avec les observations reportées ci-dessus, relatives à la mobilité exclusivement personnelle, il est en revanche souligné une faible mobilité d'un point de vue professionnel. En effet, la consultation publique a souligné une **faible mobilité professionnelle (réelle ou envisagée)**, marquée par de **fortes divergences entre les jeunes français et les jeunes italiens.**

**La majorité des jeunes italiens (64%) envisage de réaliser une expérience professionnelle en France ; à l'inverse une large majorité de jeunes français (65%) déclare ne pas vouloir se rendre en Italie pour travailler,** comme l'illustre le graphique reporté ci-dessous. De manière générale, les jeunes français montrent un moindre intérêt pour une expérience professionnelle à l'étranger, par rapport à leurs homologues italiens.

Il est également intéressant de souligner comment la major partie des jeunes souhaitant travailler dans le pays transfrontalier ne désirent pas nécessairement rester à proximité de la frontière. Plus de la majorité des français souhaitant travailler en Italie (67%) déclare ne pas avoir de préférence sur le lieu, cette proportion est légèrement plus basse pour les italiens souhaitant travailler en France (60%), considérant qu'un tiers de ces derniers (33%) souhaiterait travailler dans la région SUD-PACA (voir Figure 6 et Figure 7).

<sup>1</sup> Considérant que 60% des répondants ne sont pas encore des travailleurs.

Figure 5 Mobilité professionnelle des jeunes du territoire ALCOTRA

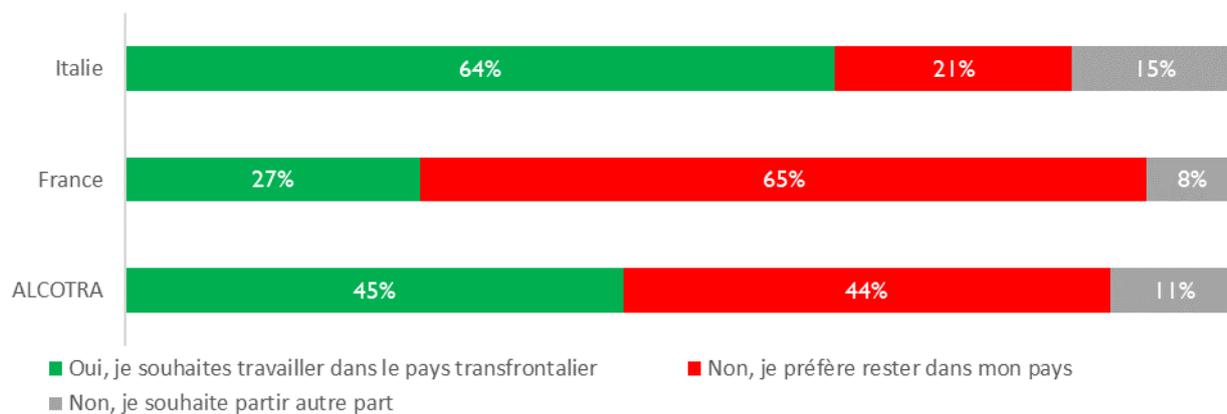


Figure 6 Destination souhaitées par les jeunes italiens souhaitant travailler en France

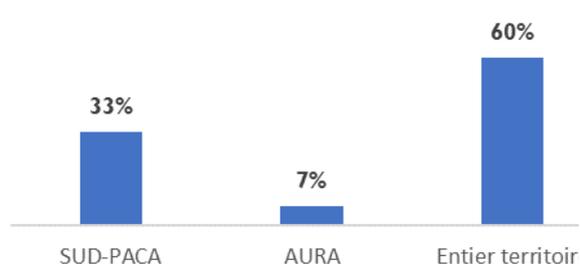
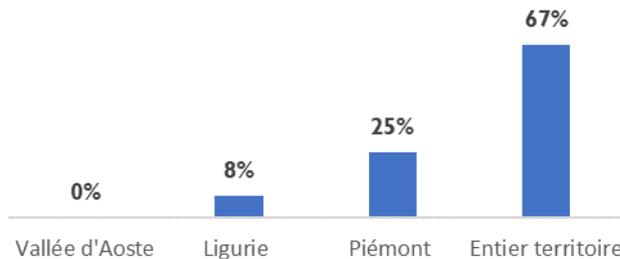


Figure 7 Destination souhaitées par les jeunes français souhaitant travailler en Italie



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Par conséquent, la consultation publique montre que la **mobilité** des jeunes au sein de l'espace transfrontalier est **relativement bonne dans le cadre privé** (vacances en famille ou amicales), mais que cette dernière est **plus nuancée dans le cadre professionnel**. Bien que les jeunes désireux de réaliser une expérience à l'internationale privilégient une expérience au sein du pays transfrontalier, cette proportion est très forte chez les jeunes italiens, et limitée chez les jeunes français.



La mobilité des jeunes sur l'entier territoire transfrontalier est forte s'agissant **des déplacements dans le cadre privé** (voyage familial, voyage entre amis).

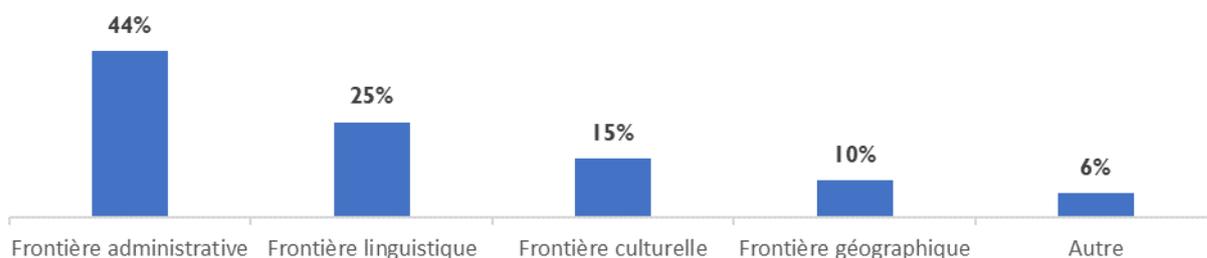
Sur le **plan professionnel, il existe une forte divergence** entre les jeunes italiens portés vers l'étranger, notamment la France, tandis que la majorité des jeunes français déclare ne pas vouloir se rendre à l'étranger.

### 2.2.3 La frontière, un obstacle selon les jeunes du territoire

La consultation publique auprès des jeunes s'est concentrée sur leur perception de la frontière, afin de mieux comprendre ce qui, selon eux, constituait un obstacle majeur à la coopération transfrontalière. Les **divergences administratives entre les deux pays sont considérées comme le principal obstacle à la coopération (44%)** au sein de l'aire transfrontalière. L'analyse montre également qu'un quart des jeunes

(25%) considèrent les différences linguistiques comme une limite à la coopération, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Figure 8 Obstacles limitant la coopération transfrontalière



Source : consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Afin d'illustrer concrètement la perception que les jeunes ont par rapport à la frontière, il a été demandé aux jeunes du territoire de fournir des exemples concrets d'obstacles rencontrés dans la coopération transfrontalière. Sur l'aspect administratif, l'analyse montre des **problèmes concrets** tels que les conditions d'accès au logement sur le versant français, notamment les « *garanties demandées en France* » (garants) limitant la mobilité.

Les commentaires fournis par les répondants soulignent principalement deux obstacles limitant la coopération. D'une part le **manque de communication sur les opportunités transfrontalières** ; d'autre part les jeunes soulignent les **différences culturelles demeurant entre les deux pays**, et leur volonté d'effacer ces divergences afin de faire de l'aire transfrontalière une aire de coexistence et de « *passage d'une culture à une autre* ».



Les jeunes du territoire considèrent que les **divergences administratives et linguistiques représentent les principaux obstacles** à la coopération transfrontalière.

## 2.2.4 Qu'est-ce que la coopération pour les jeunes du territoire ?

Cette partie permet d'analyser la perception de la « coopération » par les jeunes du territoire. La consultation publique a permis aux jeunes de transmettre leur propre définition de la notion de coopération. L'analyse de ces dernières montre plusieurs clés de lecture pour interpréter ce terme. Il est intéressant de noter la récurrence du **lexique de l'unité** (récurrence des termes « commun », « synergie », « liens »), du **lexique de l'échange** (récurrence des termes « échange », « ensemble », « entraide », « entente »), du **lexique du dynamisme créatif** (récurrence des termes « idées », « créer », « agir », « expérience », « opportunité », « mettre en œuvre », « confrontation »). Enfin nous pouvons noter la présence de la dimension sociale avec des nombreuses références au terme « territoire », « culture ».



## 2.3 LES ATTENTES DES JEUNES POUR LE FUTUR D'ALCOTRA

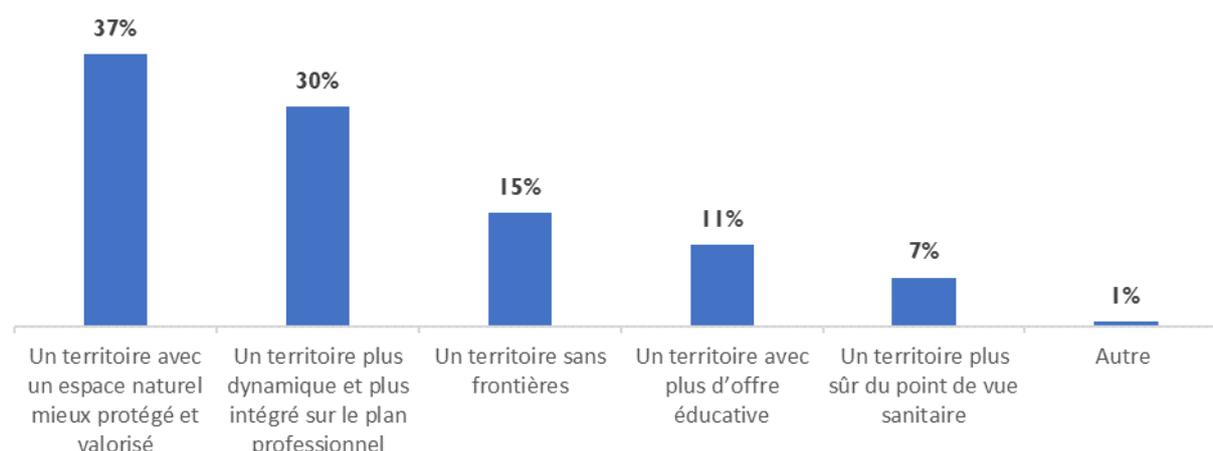
L'objectif de ce chapitre est double, d'une part il questionne les jeunes du territoire sur les thématiques qu'ils souhaitent aborder dans le cadre de la programmation transfrontalière 2021-2027, mais également les modalités par lesquels ces derniers souhaitent être impliqués.

### 2.3.1 Les thématiques pour le futur du territoire ALCOTRA

La consultation publique auprès des jeunes avait également pour objectif de mieux comprendre les attentes des jeunes pour le territoire transfrontalier d'ici 2030, et leur volonté de prendre part à de tels changements.

En premier lieu, les répondants ont pu s'exprimer sur leur vision du territoire pour la décennie à venir. A ce propos nous observons l'émergence de deux souhaits principaux. D'une part les jeunes souhaiteraient que le territoire **devienne un espace naturel mieux protégé et valorisé (37%)**, notamment considérant la grande richesse de l'aire transfrontalière (du Mont Blanc à la Côte d'Azur) ; ainsi qu'un **territoire plus dynamique et plus intégré sur le plan professionnel (30%)**, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

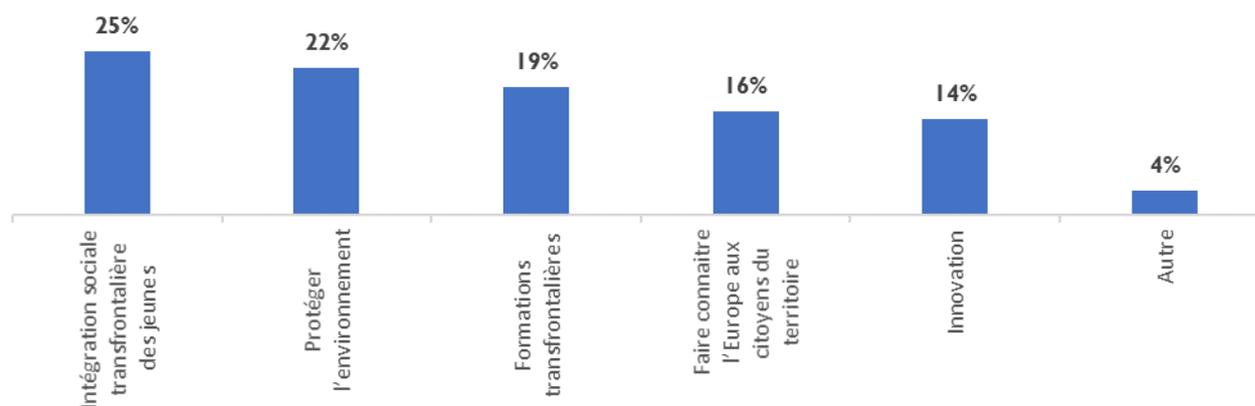
Figure 11 Vision du territoire dans 10 ans



Source : Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

De plus, les répondants ont démontré une forte volonté de prendre part à la coopération. L'analyse a montré qu'une forte majorité des jeunes (72%) se déclare intéressée à **prendre part à des actions transfrontalières**, et plus particulièrement **sur les thématiques liées à l'intégration sociale transfrontalière (25%) et à la protection de l'environnement (22%)**, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Figure 12 Typologies d'actions souhaitées par les jeunes



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33



Les jeunes interrogés souhaitent **voir émerger un territoire plus vert** et mieux protégé en matière environnementale.

**72% d'entre eux souhaiterait prendre part à des activités transfrontalières**, notamment sur les thématiques sociales et environnementales.

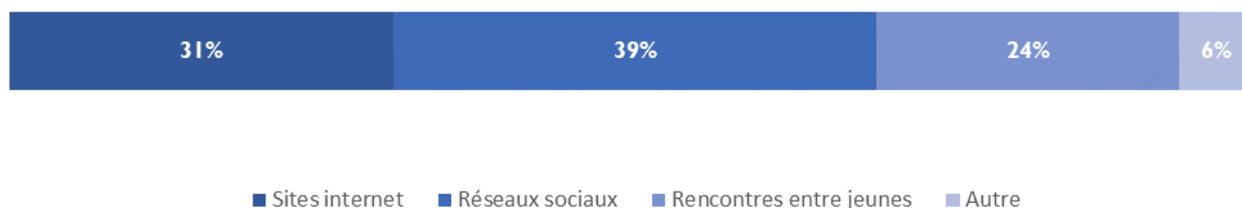
### 2.3.2 Communiquer avec les jeunes du territoire

L'objectif de cette partie est de comprendre par quel biais les jeunes du territoire veulent être impliqués dans les activités du Programme ALCOTRA. Notons qu'une faible majorité des répondants (51%) a déclaré connaître le Programme.

Afin de renforcer le lien avec la jeunesse, deux moyens de communication sont à privilégier, les réseaux sociaux (39%) ainsi que les sites internet institutionnels (31%), comme l'illustre le graphique reporté ci-après. Qui plus est, les répondants ayant sélectionné « autres » indiquent majoritairement vouloir être contacté par mail/newsletters. Par conséquent, **les jeunes souhaitent majoritairement être contactés par voie digitale.**

La consultation publique souligne également comment près d'un quart des jeunes (24%) souhaiterait être contacté dans le cadre de rencontres entre jeunes sur le territoire.

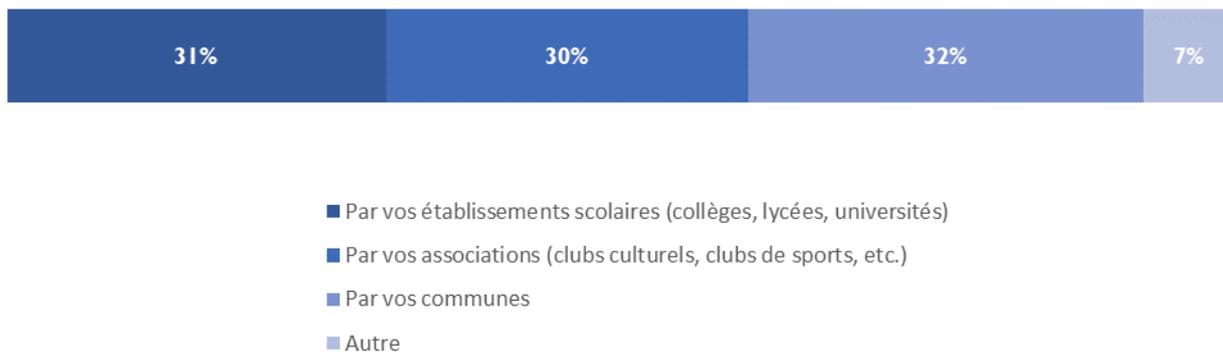
Figure 13 Moyens pour communiquer avec les jeunes



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33

Au-delà de la communication réalisée par le Programme, la consultation publique s'est intéressée aux modalités par lesquelles les jeunes du territoire souhaiteraient être impliqués dans les projets transfrontaliers. Les répondants **n'ont pas émis de préférence claire**, l'analyse (reporté ci-dessous) montre en effet que les jeunes souhaitent être impliqués via leurs établissements scolaires (31%), des associations (30%) ou encore par leur commune de résidence (32%).

Figure 14 Réseaux permettant d'impliquer les jeunes aux projets transfrontaliers



Source : Consultation publique auprès des jeunes, élaboration t33



Les jeunes du territoire souhaitent majoritairement être informés via des informations numériques, principalement les **réseaux sociaux**, et souhaitent s'impliquer au sein des projets grâce à des initiatives portées par leurs établissements scolaires, leurs associations ou leur commune.